

## Direction des pèlerinages Pamiers

16 rue des jacobins 09100 Pamiers  
Tel : 06 13 23 76 91  
pelerinages@ariège-catholique.fr  
Atout France : IM009110005  
Mutuelle St Christophe n° 0020820056000287  
Atradius n° 776 674 210

## HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE

### Pèlerinage diocésain à Lourdes

Du 16 au 19 août 2021

### Informations pour les pèlerins malades ou handicapés

départ : lundi 16 Août      retour : jeudi 19 août

**Organisation :** Avec un groupe de pèlerins malades ou handicapés, vous participerez aux cérémonies du pèlerinage diocésain. Vous serez accompagnés par des membres bénévoles de l'Hospitalité Diocésaine, parmi lesquels figurent des médecins, des infirmiers et infirmières diplômés et un aumônier (Père Jean Marcel JORDANA).

Vous serez hébergés à l'Accueil Notre Dame. Le transport jusqu'à Lourdes sera assuré par des cars adaptés.

Pour la durée de ce pèlerinage, vous êtes couverts par une assurance souscrite par la Direction Diocésaine des Pèlerinages.

**La pandémie de COVID** exige de notre part un maximum de précautions afin de ne pas vous faire prendre de risque trop important. Dans ce but nous avons réduit notre capacité de prise en charge. Selon le nombre de demandes nous serons peut-être amenés à ne pas accepter tout le monde : ce sera le sur-risque de complications par rapport à votre état de santé qui sera pris en compte. Si tel était votre cas soyez certain que vous serez avec nous dans nos intentions de prière.

Pour ceux qui nous accompagneront à Lourdes nous rappelons que le port du masque reste obligatoire pendant le pèlerinage, que la vaccination est obligatoire et qu'un test PCR de moins de 72h sera exigé pour accéder au sanctuaire.

En raison du contexte sanitaire, le pèlerinage pourra être annulé jusqu'à la veille du départ. Dans ce cas, le montant de l'inscription sera intégralement remboursé.

**Informations et dispositions sanitaires :** Voir le document détaillé en annexe (protocole sanitaire).

**Inscription :** Vous devez remplir une **feuille d'inscription**. **Tous** les renseignements demandés sont indispensables à l'organisation du pèlerinage et à la prise en charge des pèlerins malades ou handicapés.

Vous devez aussi faire remplir un exemplaire du **bulletin médical** par votre médecin traitant qui le mettra sous pli confidentiel ; il est destiné à informer le médecin du pèlerinage ; vous le joindrez à la feuille d'inscription.

Les inscriptions ne seront effectives qu'après réception de ces deux documents.

Dans la mesure où leur état de santé le permet, seront inscrites en priorité les personnes malades ou handicapées, **vaccinées**, qui n'ont jamais participé au pèlerinage. Les autres seront inscrites sur une liste, dans l'attente de déficiences éventuelles.

**Frais de séjour et de transport :** Cette année, ils s'élèvent à **175 €** (coût réel environ 185 €) par personne.

Vous devez envoyer le montant de votre participation, par chèque libellé à l'ordre de "Hospitalité Diocésaine de Pamiers", avec votre feuille d'inscription et votre bulletin médical.

**Horaires de départ** (lundi 19 Août) donnés à titre indicatif ; se présenter 20 minutes avant :

Lavelanet : 10h45 / devant l'ancienne gare (école de musique) ; Laroque d'Olmes : 11h00 / EHPAD des Ormeaux (arrêt de bus) Mirepoix : 11h15 / Maison de Retraite, cours Colonel Petitpied

Saverdun : 10h45 / parking Lidl ; Mazères : 11h15 / maison de retraite Gaston de Foix ;

Pamiers : 12h00 / Millane ; St Jean du Falga : 12h15 / place de la mairie

Tarascon : 11h30 / derrière la gendarmerie

Foix : 12h30 / parking derrière gare, 12h45 / maison de retraite Bellissen

St Girons : 13h45 / devant la maison de retraite ;

Vallée de la Lèze (le Fossat, Lézat) : départ après 12 h

Après une halte sur l'autoroute, arrivée à Lourdes vers 17h30.

Suite au verso →

**Horaires de retour** (jeudi 19 août) :

Départ de Lourdes à 14h00 ; arrivée approximative entre 17h30 (St Girons) et 19h30 (Lavelanet)

**Bagages** : apportez vos affaires de toilette, du linge de rechange, et des vêtements de pluie (à Lourdes, le temps change vite, même en été) .

**ATTENTION** : **Tous vos bagages doivent être étiquetés (nom et adresse)** ; même ceux que vous gardez avec vous (cannes, sacs, etc.), sans oublier les parties amovibles des fauteuils roulants !

Vous devez avoir avec vous votre **carte Vitale et votre attestation de mutuelle**.

**Médicaments** : Vous devez apporter **tous** les médicaments, accessoires ou fournitures nécessaires à la continuité de votre traitement. Les médicaments doivent être dans leur **emballage d'origine** pour permettre leur identification ; ils doivent être **accompagnés de la dernière ordonnance**.

Si l'on doit vous aider à les prendre, ne les mettez pas dans votre valise, mais dans un emballage étiqueté que vous garderez avec vous et que vous remettrez à l'infirmier, en montant dans le car.

Un **pilulier semainier** serait utile pour faciliter la préparation par l'infirmier ; il devra être étiqueté à vos nom et adresse et il sera remis avec les médicaments, à la montée dans le car.

**Téléphone à Lourdes**, si besoin : **05 62 42 80 43** (Accueil Notre Dame, 4<sup>e</sup> étage, secteur **Ste Claire**).